

Département
du NordVILLE DE CYSOINGArrondissement
de LILLEDélibération du Conseil Municipal du 15 avril 2024Nomenclature : 7.1
2024/23

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 2 avril 2024 laquelle convocation a été affichée et publiée, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de conseillers absents excusés et représentés : 4

Nombre de conseillers absents excusés : 1

Quorum atteint

Etaient présents :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, DEVILDER Marin, SILVESTRI Antoine, THOREL Mireille, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, LESY Denis, FREMAUX Céline, CORNE Adeline, PRZEPIORKA Anne-Marie, VIAU Gaele, LEPERS Isabelle, POUILLART Laurent, FIQUET Alain, LEQUIEN Valéry et JANVIER Dominique.

Etaient absents excusés représentés :

CARPENTIER Guy (pouvoir DESMARESCAUX Martine), ROBIL Raphael (pouvoir SILVESTRI Antoine), BOGAERD Eric (pouvoir POUILLART Laurent), LUCHIER Catherine (pouvoir MINET Frédéric).

Etait absent excusé : LEFEBVRE Ludovic.

POINT N° 15 : Budget Ville 2023 : Affectation du résultat

Monsieur le Maire rappelle le vote du compte administratif et les résultats qui, au terme de l'exercice comptable s'établissent comme suit :

Pour le fonctionnement :

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Exercice	3 672 421,78 €	4 872 193,48 €
Résultat antérieur après affectation		350 739,81 €
Total	3 672 421,78 €	5 222 933,29 €
Excédent fonctionnement	1 550 511,51 €	

Pour l'investissement :

Investissement	Dépenses	Recettes
Exercice	7 223 356,23 €	1 012 968,72 €
Affectation 2022		899 022,03 €
Total 2023	7 223 356,23 €	1 911 990,75 €
Résultat exercice	-5 311 365,48 €	

Résultat antérieur		5 526 303,27 €
Total	7 223 756,23 €	7 438 294,02 €
Excédent Investissement	214 537,79 €	
Restes à réaliser	2 845 466,03 €	2 028 203,06 €
Besoin financement	-817 262,97 €	
Déficit financement cumulé	602 725,18 €	

A l'examen du résultat de clôture, on s'aperçoit que la section de fonctionnement est excédentaire de **1 550 511,51€** et que la section d'investissement présente, quant à elle, après intégration des restes à réaliser, un déficit de financement de **602 725,18€**.

Considérant le résultat de la section de fonctionnement d'une part et le résultat de la section d'investissement d'autre part, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'affecter :

- le résultat de fonctionnement pour **1 255 842,46€** au 1068 en **recette d'investissement**, le reste, soit **294 669,05€** restant au 002 en **recette de fonctionnement** pour équilibrer la section,
- le résultat excédentaire d'investissement de **214 537,79€** en **recette d'investissement** au 001.

Vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Benjamin DUMORTIER



La Secrétaire
Nadia COURBEZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication